

L'Institut des Cours Pratiques

SA FONDATION—SON BUT—SA METHODE D'ENSEIGNEMENT—L'ETUDE A LA MAISON.

L'Institut des cours Pratiques a pour mission de propager l'instruction pratique chez nos compatriotes de langue française, afin d'élever ceux-ci au rang qu'ils doivent occuper sur notre sol canadien. Il est vrai que nous pouvons constater depuis quelques années, un progrès très sensible dans le mouvement éducationnel, et grâce à la louable initiative du clergé catholique, notre élément canadien-français retrouve vite sa place à la tête de plusieurs industries et commerces florissants. Mais, il ne faut pas arrêter là notre marche ascendante; il faut à tout prix donner à nos compatriotes les armes indispensables dans les luttes commerciales et industrielles, et en poursuivant l'oeuvre éducatrice si bien dirigée par le clergé catholique, nous y parviendrons.

Neuf années de rudes labeurs ont été nécessaires pour compléter ces Cours.

Fondée en 1910 et incorporée par Charte du Gouvernement de la Province de Québec, cette Institution a pour but principal de donner à tous, jeunes et vieux, riches et pauvres, l'occasion d'acquérir une instruction pratique à un prix minime et à la portée de toutes les bourses, en organisant ses classes dans toutes les parties de la Province.

Le succès qu'a eu cette entreprise et le nombre toujours croissant de ses élèves, dûs aux grandes facilités de paiement offertes à nos souscripteurs, ainsi qu'aux avantages dont jouissent tous nos élèves, tels que les services gratuits de notre Département de Recherches pour les affaires commerciales et financières, la solution de leurs problèmes légaux par les avocats de l'Institut, l'opinion éclairée des banquiers les